

*Améliorer la productivité et la qualité
de vos prairies*

En quoi consiste le sursemis ?

Le sursemis est une technique visant à renforcer ou à compléter la flore existante d'une prairie, sans détruire complètement la végétation en place. On parle parfois de « regarnissage ».

Il est surtout réalisé lorsque la parcelle est dégradée et qu'elle contient des vides. Le sursemis doit être considéré comme une technique d'entretien de la prairie qui permet de maintenir un gazon fermé, productif, empêchant le développement d'adventices.

La réussite d'un sursemis est malheureusement souvent très aléatoire. Elle dépend fortement des facteurs climatiques tels que la température, l'humidité et la luminosité (facteurs non maîtrisables par l'agriculteur) mais également des techniques mises en œuvre par l'exploitant pour sa réalisation.

Seuils d'intervention



Prairie dégradée (source CA Cantal)

⇒ Dès l'apparition de vides équivalents à une assiette au m² (1 dm²/m²), quelle qu'en soit la cause : ravageur, dégâts de sanglier, désherbage sélectif, piétinements...

⇒ Dès que le pourcentage d'adventices est supérieur à 15 %

⇒ Dès que le pourcentage de bonnes graminées et légumineuses est inférieur à 30 %

Ces seuils peuvent être déterminés lors d'un diagnostic prairial

Réussir son sursemis

Période de semis

Le sursemis peut se réaliser à deux moments de l'année : soit au printemps, soit en fin d'été/début d'automne.

Au printemps, le sursemis doit être réalisé le plus tôt possible après la sortie de l'hiver, avant que la végétation ne redémarre ou après une exploitation précoce, si les réserves en eau et les conditions climatiques le permettent.

En automne, intervenir entre le 15 août et le 1^{er} septembre afin que les légumineuses soient assez développées pour affronter les premières gelées précoces. La graminée devra avoir atteint le stade 4-5 feuilles et le trèfle blanc 3 feuilles vraies pour supporter ces gelées.

Désherber avant ?

Dans certains cas, un désherbage sélectif peut être réalisé sur la parcelle de manière à lutter contre les adventices. Cette action générera ainsi de nouveaux vides que le sursemis comblera aisément.

Il faut choisir l'herbicide le mieux adapté aux adventices visées tout en essayant de préserver les bonnes graminées et les légumineuses. En effet, celles-ci réagissent de manière très différente aux produits.

Les traitements seront effectués à l'arrière-saison qui précède le sursemis de printemps ou au printemps pour un sursemis d'été ou d'automne.

▲ Les points clés pour réussir son sursemis

La météo

Comme l'ont démontré les essais menés dans le cadre du Groupe Herbe - Prairie de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand-Est, **le facteur principal de réussite d'un sursemis est la météo**. Un épisode sec suite à la levée détruit une grande partie des plantules. Au moment du semis, attendre des conditions optimales de pousse : sol réchauffé et humide.

L'accès à la lumière

Une des clés de la réussite d'un sursemis est l'accès à la lumière des jeunes plantes. Il est donc primordial d'avoir des vides dans le gazon. Pour cela plusieurs solutions avant de sursemmer :

- Faucher très ras ou réaliser une pâture intensive ;
- Effectuer un griffage du sol par un ou deux passages de herse étrille pour agrandir les trous dans la végétation, détruire certaines adventices mais aussi générer un peu de terre fine indispensable pour l'implantation des semences ;
- Supprimer les apports d'azote avant le sursemis.

L'objectif est d'intervenir sur végétation rase (4 cm) avec environ 20% de sol nu.

Un peu de technique



Ligne de trèfle issue du sursemis
(source Groupe Technique Herbe Prairie CRAPE)

Le semis se fera idéalement **à la volée** ou en ligne à l'aide d'un semoir spécifique. S'il est effectué à la volée, il faut repasser un coup de herse de manière à enfouir légèrement les semences, sauf si le semoir est monté sur la herse étrille. **Ne pas semer à plus de 1,5 cm de profondeur.**

Les semences implantées devront être des espèces et des **variétés agressives**. Le ray-grass anglais et le trèfle blanc conviennent particulièrement bien pour le regarnissage des prairies permanentes pâturées.

Une dose de semis importante permettra de compenser les pertes à la levée.

Après le sursemis, bien **rappuyer le sol à l'aide d'un rouleau ou du piétinement des animaux**.

En cas de pâturage, il faudra veiller à retirer les animaux une fois que les plantules seront levées de manière à ce que ceux-ci ne les arrachent pas en broutant.



Analyser les causes de dégradation de la prairie et mettre en œuvre des actions correctives : rien ne sert de rénover la prairie si elle reste exploitée de la même manière !

En conclusion

Le sursemis en prairie permanente reste une technique très dépendante des conditions météorologiques, et où le taux d'échec reste très élevé. Il peut convenir dans certaines conditions de dégradation partielle de prairie, notamment là où les retournements sont interdits.

Une autre technique, développée notamment en Belgique, serait celle d'un sursemis d'entretien : effectuer régulièrement des sursemis, mais à faible dose pour limiter impacts économiques en cas d'échec. Une piste à creuser...